

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	39 (1968)
Heft:	9
Rubrik:	Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Radiguet, Lionel. *Le Jura, tableau d'ensemble*. Porrentruy 1947 : dans « Le livre du centenaire, 1847-1947. Société jurassienne d'Emulation », pages 87-92.
- de Reynold, Gonzague. *Destin du Jura*. Origine et prise de conscience, l'histoire, vers une conclusion. Lausanne 1968 : Editions Rencontre. 373 pages, 8 planches.
- Dr Riat, Gustave. *Le Jura bernois, terre romande*. Revue jurassienne, 1947, pages 33-39, 13 figures.
- Rodo, Mahert. *Marches du Nord* (Le Jura bernois). Lausanne 1930 : Editions Payot, VI, 55 pages. Les Cahiers Romands N° 8.
- Zeugin, Walter. *Der Jura*. Basel 1958 : Faunus-Verlag. Abb. in : R. Demoll & P. Steinmann. Heimat, Band 2, S. 267-272.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les travaux du Comité de l'ADIJ

Le Comité de l'ADIJ s'est réuni le 14 août 1968 à Delémont, sous la présidence de M. René Steiner. Il a tout d'abord donné suite à la demande de mise en congé du secrétaire de l'association, M. Henri-Louis Favre, directeur de l'Ecole secondaire et maire de Reconvilier. M. Favre, qui reste membre du bureau de l'ADIJ, sera remplacé par M. Hubert Boillat, maître secondaire à Reconvilier, nommé secrétaire par intérim jusqu'à fin 1968. M. Boillat aura entre autres la tâche de diriger prochainement l'installation, dans l'immeuble que possède l'ADIJ à Moutier, de la bibliothèque, des archives et de la documentation de l'association.

Deux nouveaux membres de la Commission pour la protection de la nature ont été nommés : M. Willy Schild, de Bellmund, ingénieur forestier, ancien conservateur des forêts du Jura, et M. Pol Donis, ingénieur agronome, maître à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon. La désignation des nouveaux chefs de districts suivants pour le tourisme pédestre a également été approuvée : M. Germain Stadelmann, garde-chasse, Charmoille, pour l'Ajoie (en remplacement de M. Henri Liechti, Porrentruy). M. Guy Farine, concierge, Le Noirmont, pour les Franches-Montagnes-Sud (en remplacement de M. R. Loriol, Les Bois), et M. Fritz Tschanz, Bienne (en remplacement de M. R. Gigon, Delémont, qui conserve le district de Raimeux).

Le Comité de l'ADIJ a ensuite voté une série de subventions qui seront versées aux organisateurs de différentes manifestations jurassiennes, ainsi qu'à l'association « Regio basiliensis ». Il a par ailleurs décidé l'achat de 30 exemplaires du livre « Vitraux du Jura », édité par Pro Jura.

Appelé à présenter devant le Comité de l'ADIJ son projet de création d'un office de coordination économique sur le plan cantonal, M. Georges Morand, député de Belprahon, a fait un intéressant rapport sur ce nouvel organisme dont il demande l'institution par voie de motion au Grand Conseil. Un tel office de coordination économique permettrait de réunir périodiquement les représentants de l'industrie,

du monde ouvrier, des banques, des partis politiques, de l'administration et des autorités cantonales. Grâce à cette participation de tous les milieux économiques pourraient être mieux définies les bases d'une politique d'expansion, en particulier par l'implantation d'industries nouvelles dans les régions les moins favorisées du canton. A l'issue d'une discussion nourrie à laquelle participèrent de nombreux membres du comité, celui-ci, à l'unanimité, décida d'apporter son appui à la motion de M. Morand. L'ADIJ a fait part au gouvernement de cette décision.

Le président, M. René Steiner, donna encore des renseignements sur l'organisation, en juin 1969, à Berne, d'une grande exposition jurassienne, ainsi que sur l'état des travaux entrepris dans le canton et le Jura en particulier en matière d'aménagement du territoire.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Concentration dans l'industrie des machines à Moutier

Les entreprises Pétermann S. A. et Tornos S. A. à Moutier ont décidé d'instaurer entre elles, avec effet dès le 1^{er} septembre, une collaboration étroite et permanente afin de contribuer à maintenir la prépondérance mondiale de Moutier dans la fabrication du tour automatique à décolleter. Tornos S. A., qui occupe 1600 personnes dans le Jura bernois et à Fleurier (NE), a acquis une participation notable au capital social de Pétermann S. A., dont le personnel est de quelque 400 personnes à Moutier et dans les environs. Pétermann S. A. continuera à se livrer, à l'avenir, à la fabrication traditionnelle des décolleuses dont la cité prévôtoise demeure le centre incontesté.

Le communiqué annonçant cette concentration rappelle que le progrès technique, l'importance de la recherche, l'évolution des méthodes de production et l'âpreté de la concurrence étrangère font apparaître la nécessité d'une accélération du processus de concentration dans les différentes branches de l'industrie des machines-outils, et qu'en fait, ce facteur de rationalisation s'impose de plus en plus comme étant le seul moyen d'assurer à longue échéance la capacité concurrentielle de nos industries.

ORGANES DE L'ADIJ